

Monsieur le président,

Dans la perspective des élections régionales, fédérales et européennes du 26 mai prochain, j'ai été mandaté par le C.A. de l'ASBL que je préside (le Grappe) pour interroger les différents partis politiques sur leurs positions et propositions concernant certains enjeux du futur dont nous avons débattu au cours de ces dernières années.

Je me limiterai à 6 questions sachant que d'autres associations vous ont questionné sur des thèmes qui nous sont chers, comme la sortie du nucléaire.

Nous souhaitons avoir des réponses aussi précises que possible avant le 21 avril prochain.

Ainsi, nous nous ferons un devoir de communiquer largement les réponses obtenues à nos membres et sympathisants bien avant le 26 mai ainsi qu'aux associations avec lesquelles nous entretenons des contacts réguliers.

Voici ces questions dans le désordre.

1. Une nouvelle réforme de la PAC (politique agricole commune) sera adoptée en 2021. Nous sommes convaincus de la nécessité de revoir fondamentalement la PAC pour réorienter rapidement les pratiques agricoles et d'élevage vers l'agroécologie et pour ce faire de dialoguer avec les représentants de l'agriculture paysanne et des associations citoyennes qui les soutiennent.  
Votre parti s'engage-t-il à mettre tout en œuvre pour que la PAC nouvelle mette en place ce changement et que les aides financières accordées aux agriculteurs et éleveurs le soient majoritairement et à terme exclusivement sur base de critères écologiques et sociaux ?
2. Les pesticides de synthèse sont largement responsables de l'effondrement de la biodiversité mis en avant par la communauté scientifique. Ils sont aussi très impliqués dans les principales maladies de civilisation qui touchent de plus en plus nos concitoyens et plus particulièrement les enfants.  
Votre parti est-il favorable à ce que leur élimination soit programmée ?  
Dans cette optique, et en application du principe de précaution, vous engagez-vous à retirer du marché à bref délai tous les pesticides suspectés d'être des perturbateurs endocriniens ou d'être nocifs pour la faune et notamment les insectes pollinisateurs ?
3. Votre parti estime-t-il qu'il faut mettre fin à l'artificialisation croissante des espaces naturels qui perturbe fondamentalement le cycle de l'eau ?  
Dans cet esprit, êtes-vous favorable à l'arrêt de l'extension de l'habitat en dehors des agglomérations, à l'arrêt de la création de nouveaux zonings de développement économique et de nouvelles infrastructures routières ?
4. Le déploiement de la 5G, le réseau de télécommunication de cinquième génération, prévu dès cette année 2019 à Bruxelles, voué à être généralisé en Belgique, en Europe et dans le monde, implique une exposition accrue aux rayonnements de micro-ondes et, ce qui est plus préoccupant encore aux rayonnements dans la gamme des ondes millimétriques, à des niveaux élevés vu la prolifération des antennes nécessitée par cette technologie.  
Les connaissances quant à l'impact des ondes millimétriques sont loin d'être suffisantes à ce jour pour soutenir que leur utilisation pour la 5G est dénuée de risques pour la santé humaine.  
C'est dans cet esprit que de très nombreux spécialistes dont les compétences sont internationalement reconnues ont tiré la sonnette d'alarme dès 2017 et ensuite en 2018.

En septembre 2017, plus de 170 scientifiques et médecins de 37 pays ont exprimé leur préoccupations sérieuses à propos de l'accroissement permanent et universel de l'exposition aux champs électromagnétiques par les technologies du sans-fil et demandé à l'Union européenne de suspendre tout déploiement de la 5G jusqu'à ce qu'il soit prouvé que cette technologie ne présente aucun danger pour la population européenne, particulièrement les nourrissons, les enfants, les femmes enceintes ainsi que pour l'environnement.

Votre parti soutient-il cette demande de moratoire et est-il déterminé à appliquer ce moratoire sur le territoire national ?

5. La récente décision du président des Etats-Unis de quitter le Traité FNI sur les Forces Nucléaires à portée intermédiaire marque une volonté d'escalade dangereuse vers une guerre froide du 21 ème siècle entre la Russie et les Etats-Unis.  
A partir de mars 2020, les Etats-Unis commenceront à déployer en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique la première bombe nucléaire à guidage de précision de leur arsenal, la B61-12, en remplacement des B-61 actuellement entreposées à Kleine Brogel, dans une fonction visant principalement la Russie.  
On sait que des armes nucléaires de plus petite puissance et plus précises augmentent la tentation de les utiliser, voire de les utiliser les premiers.  
Le risque de guerre nucléaire dite limitée est donc en train de croître, avec comme terrain prévisible l'Europe.  
La Belgique, membre de l'OTAN mais aussi membre du Conseil de sécurité de l'ONU, peut jouer un rôle majeur pour enrayer le processus en cours et amorcer la désescalade.  
Le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté en 2017 par plus de 120 Etats offre, en changeant de paradigme, une opportunité historique ; il met clairement hors la loi la dissuasion nucléaire et donne à l'arme nucléaire le statut d'arme de destruction massive qui justifie son interdiction, au même titre que les armes chimiques et biologiques.  
Ce serait un signal politique courageux à l'honneur de notre pays de le signer et de le ratifier.

Questions :

- Etes-vous déterminé à engager le débat sur cette proposition et à mettre tout en œuvre en faveur de cette ratification ?
  - Vous engagerez-vous à refuser en conséquence le remplacement des bombes B-61 par les B61-12 sur le territoire national ?
6. Notre association estime qu'il est urgent de remettre en cause la croyance largement partagée en la capacité de l'innovation technologique à affronter les enjeux écologiques planétaires actuels et, plus particulièrement celui du réchauffement climatique. On ne peut ignorer que l'Internet des objets et l'intelligence artificielle présentés comme inéluctables auront un impact lourdement significatif sur la consommation d'énergie.  
Cela mérite à tout le moins un débat.  
Votre parti est-il d'accord d'ouvrir ce débat en impliquant au maximum le milieu associatif et la société civile ? En prendrez-vous l'initiative ?

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous réserverez à ce courrier, je vous prie, Monsieur le président d'accepter mes sincères salutations.

Paul Lannoye  
Président du Grappe.